

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

cit Poudre de vermine

Numéro d'enregistrement

UFI

WCX6-E17E-0W33-2891

Identification de substance / produit

BAuA-Nr:

N-111640

No.-PR

15439

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Insecticide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100

No. Fax +49 8086 933-500

Service émetteur /
téléphone Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-302

Adresse email de la
personne
responsable pour
cette FDS sdb-team@kerbl.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Tox Info Suisse : numéro d'urgence 24 heures sur 24 : 145

Adresse de contact nationale suisse:

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501.9

Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

EUH208 Contient

Géraniol, Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Cyperméthrine

No. CAS

52315-07-8

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

No. EINECS	257-842-9			
Concentration	>= 0,1	< 1	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 4	H302		
	Acute Tox. 4	H332		
	STOT SE 3	H335		
	Aquatic Acute 1	H400		
	Aquatic Chronic 1	H410		
	STOT RE 2	H373		Système nerveux

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400 M = 100000

Aquatic Chronic 1 H410 M = 100000

Géraniol

No. CAS	106-24-1			
No. EINECS	203-377-1			
Concentration	>= 0,1	< 1	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Sens. 1	H317		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas permettre le rejet incontrôlé du produit dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 13

Classe de stockage (Suisse) 11/13

Des matières solides non combustibles

Autres substances dangereuses solides
classées/étiquetées dangereuses**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres données**

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Masque anti-poussières

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Use chemical-resistant gloves! Suitable for short-term use: 1,4mm Latex or 0,85mm Nitrile

(Recommended: Kerbl Fletex (Latex), or Kerbl Chemex (Nitrile))

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière** solide**Point de fusion**

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque Non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Remarque

non déterminé

inflammabilité

Produit non combustible.

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque

Non applicable

Point d'éclair

Remarque

Non applicable

Température d'inflammabilité

Remarque

Non applicable

température de décomposition

Remarque

non déterminé

valeur pH

Remarque

non déterminé

Viscosité

Remarque

Non applicable

solubilité(s)

Remarque

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

Pression de vapeur

Remarque

non déterminé

Densité et/ou densité relative

Remarque

non déterminé

Densité de vapeur relative

Remarque

Non applicable

Caractéristiques des particules

Remarque

N'est disponible

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque

non déterminé

Le coéficent de l'évaporation

Remarque

non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque

non déterminé

propriétés explosives

évaluation

non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque

non déterminé

Date d'impression: 31.10.2024

Aucun(e) n'est connu(e).

Donnée non disponible.

Espèces lapin

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

DL50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Cyperméthrine

Espèces rat
CL 50 3,3 mg/l
Durée d'exposition 4 h
Administration/Forme Poussières/Brouillards

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

Géraniol

évaluation sensibilisant
Remarque Des réactions d'allergie sont possibles.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

Cyperméthrine

Toxicité chronique
Voie d'exposition orale
Espèces mammifère, espèce indéterminée
NOAEL 5 mg/kg

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Remarque
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

Cyperméthrine

Exposition unique
évaluation

Peut irriter les voies respiratoires.

Cyperméthrine

exposition répétée
évaluation

Risque présumé d'effets graves pour les organes.
organes : Système nerveux

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Donnée non disponible.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour les poissons (Composants)

Cyperméthrine

Espèces	Salmo gairdneri	
CL 50	0,0028	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Cyperméthrine

Espèces	Pimephales promelas	
NOEC	0,00003	mg/l
Durée d'exposition	34	d

Géraniol

Espèces	Poisson	
CL 50	22	mg/l
Durée d'exposition	4	d

Géraniol

Espèces	Poisson	
CL 100	46,4	mg/l
Durée d'exposition	4	d

Géraniol

Espèces	Poisson	
NOEC	10	mg/l

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Durée d'exposition4d

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Cyperméthrine

EspècesDaphnia magna
CE500,0003mg/l
Durée d'exposition48h

Cyperméthrine

EspècesDaphnia magna
NOEC0,00004mg/l

GéranioI

EspècesDaphnia magna
CE5010,8mg/l
Durée d'exposition48h

Toxicité pour les algues (Composants)

Cyperméthrine

EspècesPseudokirchneriella subcapitata
CE50> 0,1mg/l
Durée d'exposition96h

Cyperméthrine

EspècesPseudokirchneriella subcapitata
ErC500,11mg/l
Durée d'exposition96h

GéranioI

EspècesAlgues
CE5013,1mg/l
Durée d'exposition72h

GéranioI

EspècesAlgues
NOEC1mg/l
Durée d'exposition72h

GéranioI

EspècesAlgues
CE 103,77mg/l
Durée d'exposition72h

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)

Cyperméthrine

évaluationnon dégradable

GéranioI

évaluationfacilement dégradable

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Cyperméthrine

log Pow	6,09
température	25 °C

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

Cyperméthrine

BCF	1204
Concentration	mg/l
Espèces	Salmo gairdneri

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Donnée non disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	02 01 08*	déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
---------------------	-----------	--

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Code de déchets CEE	02 01 08 S	Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
---------------------	------------	--

Le numéro de clé de déchet doit être déterminé en consultation avec le consommateur, le fabricant et

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

l'entreprise d'élimination. Respectez également les réglementations officielles locales.
SR 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)
SR 814.600 Ordonnance sur les déchets (OLED)
SR 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	3077	3077	3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Cyperméthrine)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Cypermethrin cis/trans +/- 40/60)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Cypermethrin cis/trans +/- 40/60)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg	5 kg	
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement			
Code de restrictions en tunnels	-		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations

Product type (biocide): 18 - Insecticides, acaricides and products against other arthropods

Contains:

cypermethrine cis/trans +/- 40/60

5,0 g/kg

Geraniol

1g/kg

Autres informations

SR 913.11 Ordonnance sur les produits chimiques (OChim):

note.

SR 814.318.142.1 Ordonnance sur la protection de l'air (OPair):

note.

SR 814.012 Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):

note.

SR 814.81 Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim):

note.

SR 822.115 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5):

note.

SR 822.115.2 Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes:

note.

SR 822.111.52 Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité (Ordonnance sur la protection de la maternité):

note.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: cit Poudre de vermine

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15439:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.